

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

MÉLANGES RELIGIEUX.

SCIENTIFIQUES POLITIQUES ET LITTÉRAIRES.

Vol. 10

MONTREAL, MARDI, 16 MARS 1847.

No. 21

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE A L'UNIVERS.

Voici sur l'expédition des radicaux fribourgeois des détails donnés par une correspondance du *Courrier suisse* :

« Fribourg, le 7 janvier au soir.

« C'est hier soir, vers neuf heures, que le Gouvernement reçut l'avis que les corps-francs de Morat se disposaient à marcher sur Fribourg. Aussitôt les deux compagnies de volontaires furent convoquées. En moins de deux heures elles étaient réunies dans les salles de l'Hôtel-de-Ville. Tous les hommes du contingent et de la landwehr qui se trouvaient en ville, avaient aussi été appelés. Il serait difficile de dépeindre l'enthousiasme qui animait ces quelques cents hommes, seules forces dont le Gouvernement pouvait disposer en ce moment.

« Avant de donner l'alarme dans les campagnes, on voulut s'assurer que l'insurrection avait réellement éclaté, et c'est seulement après que des estafettes eurent annoncé que les Moratois étaient réellement sortis de leur ville avec deux pièces de canon, que l'autorité fit donner l'alarme. Le colonel Maillardoz, qui se trouvait à Gevisiez, près de sa fille, fut nommé commandant en chef; puis le tocsin commença à se faire entendre. Ceci se passait vers onze heures. La contrée de Fribourg présentait alors un tableau imposant. Le son lugubre du tocsin avait retenti à Tavel, on l'entendit peu après dans toutes les paroisses allemandes. Les paroisses françaises du district furent bientôt réveillées au même bruit.

« L'effet ne se fit pas longtemps attendre. A cinq heures et demie, déjà le brave commandant Surbeck entra en ville à cheval à la tête de 500 hommes du landsturm allemand. Il serait impossible de rendre l'esprit qui animait ces hommes; c'étaient des cris, des transports de joie qu'on ne saurait s'expliquer. Depuis ce moment, ce ne fut plus sur les routes, aux environs de la ville, qu'une masse mouvante de contingens, hommes de landwehr, hommes de landsturm; quelques-uns venaient isolés, mais le plus grand nombre marchaient en troupes serrées. Il est une foule de communes dans lesquelles il n'est pas resté un seul homme en état de porter les armes; les femmes sonnaient le tocsin, encourageaient leurs frères et leurs époux. Aussi, chose incroyable, à huit heures du matin, il y avait déjà à Fribourg 5 à 6,000 hommes organisés et prêts au combat. De plus, 1,000 hommes de landsturm étaient échelonnés sur les trois routes de Morat, Estavayer et Bulle, aux abords de la ville. On annonçait l'approche des colonnes insurrectionnelles, et les yeux de tous ces paysans exprimaient la joie. Leur attente devait être trompée. Voici ce que j'ai pu recueillir de plus certain sur la marche de l'ennemi.

« La colonne qui s'est avancée le plus est celle de la Broye; elle comptait 150 à 200 hommes. Elle était arrivée jusque vers Grolley, à deux lieues de Fribourg, entre six et sept heures du matin. Mais le son du tocsin ne tarda pas à ralentir sa marche, et il paraît que la vue de quelques détachemens de landsturm suffit pour la faire rétrograder à la hâte. On lui fit cinq ou six prisonniers qui furent amenés en ville vers neuf heures du matin.

« La seconde colonne s'était formée dans la ville de Bulle; les corps-francs avaient d'abord constitué le préfet prisonnier, puis ils s'étaient mis en marche, mais peu nombreux (après les avoir portés à 600, le public affirme qu'ils n'étaient guère plus de 70.) - Arrivés à deux lieues de Bulle, au milieu de la nuit, ils n'osèrent pas pousser plus loin, et finirent par battre en retraite sans avoir vu d'ennemis. Ces radicaux de Bulle ont donné un indice de leurs mœurs en tirant plus de dix coups de fusil sur M. Fridolin Reynold, de Fribourg, qui passait en estafette pour se rendre en Valais; heureusement il n'est que blessé par une balle qui lui a traversé le bras.

« Enfin la troisième colonne devait partir de Morat. Ici on avait d'abord arrêté les gendarmes, enlevé les canons aux yeux du préfet, qui s'était laissé faire une douce violence; puis on s'était mis en marche. Il n'y avait que 250 à 300 hommes; la campagne refusait de prendre part. Arrivés près de Courtepin, ces corps-francs arrêtèrent et firent prisonniers quelques soldats du contingent qui marchaient isolément, sans munitions, se rendant à Fribourg. Ils massacrèrent un soldat de la landwehr, qui s'en allait aussi à Fribourg. Mais arrivés un peu plus loin, ils purent entendre le concert grandiose qui retentissait de toutes les cloches du district allemand, et qui leur annonçait les apprêts de la sombre fête qu'on leur destinait. Alors, après quelques débats, ils se décidèrent à battre en retraite. On les disait d'abord retranchés près de Vallierod, et un corps de 1,200 hommes, commandé par M. Albiez, était déjà sorti de la ville à trois heures après-midi pour les déboucher, lorsqu'on

annonça que les Moratois avaient battu complètement en retraite. Tel a été le sort de l'expédition la plus insensée que les radicaux aient entreprise en Suisse.»

On nous communique sur les évènements dont le canton de Fribourg vient d'être le théâtre quelques détails recueillis par un témoin oculaire. Bien que ces détails se rapportent à des évènements déjà connus, nous croyons qu'on les lira avec intérêt.

Le canton de Fribourg vient d'éprouver une crise que l'on avait eu lieu de redouter pour lui dès le moment où éclata la dernière révolution de Genève. A cette époque, le Gouvernement avait cru prudent de prendre différentes mesures pour assurer la tranquillité du pays, et, dans une des séances du Grand-Conseil, il s'était agi de justifier l'emploi de ces mesures. Le parti radical avait réuni tous ses efforts pour combattre les actes si sages du Conseil exécutif; mais heureusement il ne put réussir dans ses desseins: une majorité considérable vint rendre justice aux intentions si droites et si fermes du Gouvernement. Furieux d'avoir été défait, le parti radical ne vit plus d'espoir que dans les assemblées populaires, chose inouïe jusque là dans ce canton, ordinairement si paisible. La première eut lieu à Monté, dans les environs d'Estavayer; les désordres qui s'y passèrent prouvèrent de nouveau que ces réunions avaient uniquement pour but de préparer une prise d'armes. Le Conseil-d'Etat, prévoyant les suites fâcheuses qui pourraient en résulter, rendit un arrêt pour défendre ces sortes d'assemblées, inutiles d'ailleurs dans un pays où elles peuvent avoir lieu avec certaines conditions prévues par la loi. Ce décret exaspéra les partisans du radicalisme; mais ils firent hors d'eux-mêmes lorsqu'ils apprirent que le Gouvernement, pour appuyer sa décision par la sanction la plus légale, avait résolu de convoquer le Grand-Conseil pour lui soumettre sa conduite et en obtenir l'approbation. Cependant le plus grand calme régnait dans la ville, malgré les craintes vagues que l'avenir présentait. Il ne s'y trouvait aucune troupe, excepté la garde ordinaire et la garde urbaine, formée tout récemment de citoyens dévoués de tout âge et de toute condition. On n'attendait que pour le samedi 9 janvier, jour de l'ouverture du Grand-Conseil, un bataillon de milice régulière.

Le 6 au soir, après avoir passé tranquillement la fête de l'Épiphanie, on apprend tout-à-coup que des feux ont été vus sur les hauteurs des environs de Morat et d'Estavayer; c'étaient des signaux de ralliement. On ne tarda pas à savoir que des bandes d'insurgés de Morat, des environs d'Estavayer et de Bulle s'apprétaient à marcher contre Fribourg. Les soldats de la garde se réunissent aussitôt, les volontaires de la ville sont convoqués, ils se rendent en très grand nombre à l'Hôtel-de-Ville, renforcés de nouveaux volontaires qui s'empressent de se mettre à la disposition du Gouvernement. Toutes les portes sont immédiatement doublées; des exprès sont expédiés dans les environs. A onze heures du soir, le tocsin retentit dans tous les alentours. Les soldats du contingent, de la *Landwehr* et du *Landsturm* arrivent en foule par toutes les portes de la ville.

C'était vraiment un contraste bien extraordinaire que celui que produisait au milieu du silence de la nuit cet appel aux armes, ce retentissement des cloches d'alarme, et le son joyeux des fanfares qui précédaient les soldats entrant en ville et faisant résonner les rues de leurs chants de montagne. On avait été averti que les insurgés devaient se réunir pour attaquer la ville *inopinément* vers 6 heures du matin. On les attendait de pied ferme, mais ce fut en vain. Soit qu'ils aient su que l'éveil avait été donné, soit que leurs signaux aient été interrompus par le brouillard, soit qu'ils aient été harcelés par le *Landsturm* qui s'était levé sur leur passage, ils ne purent se réunir au lieu et à l'heure désignée. Néanmoins, le Gouvernement ayant été instruit qu'une partie des rebelles s'était repliée sur Morat, décida d'y envoyer un détachement nombreux, suivi de pièces d'artillerie et accompagné par un conseiller-d'Etat qui devait traiter en son nom. Les troupes arrivèrent à Morat sans coup férir; la ville a fait sa soumission, mais les plus coupables se sont prudemment effacés. A l'instant où je vous écris, on se dispose à marcher sur Bulle.

Les esprits, qui avaient été un instant inquiétés, commencent à se rassurer. L'enthousiasme des populations, la conduite pleine de force et de prudence qu'a tenue le Gouvernement, l'union et le dévouement du parti conservateur, tout nous fait espérer que cette crise ne fera qu'augmenter la force de ce canton et le fixera d'une manière plus assurée dans la position favorable qu'il avait déjà su prendre. Berne a fait avertir le conseil exécutif qu'il avait envoyé des troupes pour protéger sa frontière il en avait le droit; mais

il est à croire que les autorités fribourgeoises, en le remerciant de cette communication, l'auront informé qu'elles peuvent suffire avec leurs propres troupes au rétablissement de l'ordre....

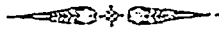
Il sera bien difficile maintenant au parti radical d'essayer de poursuivre ses tentatives avec quelques chances de succès. Un de ses principaux chefs est emprisonné; deux autres sont en fuite et hors du canton, un quatrième a été arrêté ce matin dans la campagne; les paysans l'ont conduit en ville au nombre de plus de mille, en poussant des cris de joie.

Si ce récit n'avait pas été si long, je me serais fait un plaisir de vous raconter quelques-uns des traits si admirables de foi et de dévouement qui ont eu lieu dans ces circonstances. Il faut vraiment venir dans ces cantons catholiques qui ont su conserver intacts les sentiments de fidélité à Dieu et à la patrie qui animaient autrefois la Suisse primitive, pour y voir se renouveler les beaux exemples que leurs pères ont donnés. Je doute qu'en pareille circonstance les cantons régénérés qui nous entourent puissent en offrir d'aussi glorieux. Il a été unanime, l'empressement avec lequel les bons Fribourgeois se sont rendus au premier appel du Gouvernement. Ils n'ont pas hésité un seul moment à abandonner leurs maisons, leurs femmes, leurs enfants, pour voler à la défense du droit et de la justice. Dès que les préparatifs militaires leur eurent laissé quelques instans, un grand nombre de ces braves entrèrent dans les églises et allèrent demander la paix de la conscience aux tribunaux de la réconciliation, et ils n'en sortirent que mieux disposés à sacrifier leur vie pour remplir leur devoir. Dès le matin, le Saint-Sacrement ayant été exposé, il fut constamment entouré d'une foule de fidèles qui venaient remercier Dieu de la protection qu'il leur avait accordée, et le prier, par l'intercession de celle qui a délivré Lucerne d'une manière si éclatante, de veiller aussi sur Fribourg. Au premier signal d'alarme, une masse de citoyens se porta vers l'Hotel-de-Ville. La première pensée qu'ils eurent naturellement fut de se compter; la seconde fut celle qui doit naître en une telle occasion dans des cœurs chrétiens. Ils se préparèrent par la prière à remplir tous les devoirs que la conservation de la société et de l'ordre public allait leur imposer. Le *Magnificat* fut entonné, et les voûtes de la salle législative retentirent des accents solennels d'un des cantiques les plus chers à l'Eglise catholique.

Les soucis du père de famille, les préoccupations de l'intérêt privé, les douces habitudes du foyer domestique, tout était oublié; il ne restait plus que le soldat animé par la confiance en Dieu et l'amour de la patrie.

À Tavel, dès que le tocsin eut sonné, on se rassembla à l'église, où le curé adressa une chaleureuse allocution à ses paroissiens, qu'il voulut accompagner afin de pouvoir, le cas échéant, leur donner les derniers secours sur le champ de bataille. Son exemple fut suivi par plusieurs de ses confrères. On raconte que dans une commune un père est venu accompagné de ses cinq fils. Dans une escouade du *Landsturm*, on a vu trois carabiniers de 72 et 73 ans. Un chef de famille, père de sept enfans, ayant à peine de quoi fournir à sa subsistance, n'hésita pas cependant à les quitter pour courir à la défense du pays. Quand il s'agit, a-t-il dit, de secourir un gouvernement qui aime la religion comme le nôtre, il n'y a rien qui puisse m'arrêter.

Je pourrais vous citer mille traits semblables, et nous ne tarderions pas à en connaître de plus admirables encore. Mais ceux-ci suffisent pour montrer la puissance du patriotisme qui prend sa source dans la religion.



DISCOURS

SUR LE SOMMEIL NATUREL.

Monsieur le rédacteur du *Journal de Québec*.

Puisque vous offrez vos colonnes à ma burlesque Lecture sur le sommeil, soit: la voici. Mais elle va faire jeter les hauts cris à ceux de vos lecteurs, qui sont accoutumés au langage académique, et au style pur et châtié! ce n'était pas pour ces messieurs que j'écrivais.

Inviter le peuple à des instructions publiques, chose nouvelle pour lui, voilà tout le but de mes lectures. Maintenant, qu'il y a foule, que d'autres lecteurs plus méthodiques se présentent, et je me retire bien volontiers.

Je vous avoue, que j'ai souvent laissé aller mon imagination, comme elle a voulu, et par fois, elle va à *gros bouillon*; ce n'est pas bien cela; j'en conviens, il doit se faire de l'écume; ça va sans dire.

Mais, M. le rédacteur, il est inutile de me quereller là dessus: à mon âge que vous paraissez connaître si bien, on ne se corrige pas en style....

Si vous en avez le tems et la patience, vous pouvez faire disparaître l'écume, vous avez carte-blanc: mais, de grâce, que votre *écumoire* ne soit pas un glaçon comme celui de l'autre jour, cela fige tout chez moi, et éteint feu et flamme.

Je suis bien, M. le rédacteur,
Votre très humble et obéi. servt.

Mesdames et Messieurs,
J'ai eu l'honneur, l'hiver dernier, de vous entretenir sur le "magnétisme animal," "les rêves" et le "sommambulisme;" matières graves, suivant quelques uns, et bien puérides, suivant d'autres.

Aujourd'hui, je me propose de vous parler du Sommeil Naturel, au risque

de passer pour n'aller qu'à la recherche de sujets bizarres et de nul intérêt.

Mais non, on ne pourra qualifier de bizarre et d'inutile le sujet que je choisissais ce soir. Le sommeil est non seulement d'un intérêt tout particulier pour chacun de nous; il est, par excellence, l'œuvre journalière et indispensable. Il nous fait tous dormir. Ici, point d'exceptions, de pays, de rangs ni de conditions, d'âge ni de sexe. Je n'ai qu'une inquiétude sur mon sujet, c'est que vous n'alliez vous imaginer que je vise, ce soir, à vous endormir. Eh! j'aurais peut-être assez de peine à vous tenir éveillés tout le long de cette lecture. Je sais qu'on vente l'orateur qui s'empare de son auditoire, et qui l'impressionne, jusqu'à le faire rire ou pleurer, comme et quand il veut: pour moi, je n'ambitionne pas un pouvoir de la sorte; et certes, je me croirais des plus à plaindre si, au milieu de mon discours sur le sommeil, mon auditoire allait se laisser impressionner et se mettre à ronfler tout haut! Plusieurs, ici, sont probablement curieux de savoir comment je vais m'en tirer, avec un sujet aussi assoupissant. J'ai un peu, je sais, la réputation d'amuser et de faire rire mon monde; mais, où trouver de quoi rire dans un discours sur le sommeil? Chacun se dit: notre homme, à coup sûr, sera forcé de changer de ton: voilà. Mais non. Mesdames et Messieurs, nous ne changerons pas de ton; nous serons gai, à notre ordinaire, sans cesser, nous l'espérons, d'être intéressant. Amuser et instruire, joindre l'utile à l'agréable, voilà la bonne méthode, et c'est, je crois, ce que se sont proposés Messieurs de l'Association de la Bibliothèque de Québec, en procurant au public, en hiver, à leurs frais et sans distinction de langue ni d'origine, des lectures sur les différentes branches de l'état et de la science.

Eh! bien, donc, pour dédommager ceux qui ne sont venus ici que pour rire, et rassurer ceux qui craignent de s'ennuyer, je crois devoir leur annoncer de suite, que je serai *bréf*. "Oui, vont dire quelques méchants, vous ferez bien d'être *bréf*, M. le lecteur, car dans notre humble opinion, nous croyons que l'on peut fort bien dormir sans le secours d'une lecture, et qu'on n'a pas besoin d'apprentissage pour cela."

Mais, s'il vous plaît, ne pourrait-on pas en dire tout autant de la digestion, et d'autres fonctions de la vie? A-t-on bien besoin d'une lecture pour boire et manger? Tout cela ne se fait-il pas sans apprentissage? Et cependant, combien de lectures et de traités sur la digestion? Que de vastes génies s'en sont occupés, depuis Hippocrate jusqu'à cette heure? Quand à son importance dans l'économie animale, le sommeil n'en cède en rien à la digestion: l'excès ou le déficit dans l'un et l'autre, compromettent également l'existence individuelle.

Je dis plus, on pourra bien résister à la faim et à la soif, mais jamais on ne résistera au sommeil. On pourra vivre plus longtems sans boire et sans manger, qu'on ne pourra le faire sans dormir.

Je diviserai ma lecture en trois points: *combien, quand, et comment* il nous faut dormir.

Et, d'abord, qu'est ce que le sommeil? Ici commence la grande difficulté! toutes les définitions que nous ont laissées les auteurs là dessus, non seulement ne s'accordent pas, mais se contredisent souvent.

Nous considérons, premièrement, le sommeil sur un point de vue philosophique et nous disons: "Le sommeil est un état de repos, pour les êtres organisés et pour tout ce qui s'agit périodiquement dans cet univers, et durant lequel tous recouvrent les pertes qu'ils ont faites, les uns pendant leur veille et les autres pendant leur travail." Veille et travail sont ici synonymes.

D'après cette définition philosophique, "le sommeil serait un repos de nécessité à tout l'univers matériel. On lit dans les livres sacrés, "tout fut créé en six jours, et le Créateur se reposa le septième."

L'écrivain sacré ne prétend pas assurément nous donner à entendre par ces expressions figuratives que l'Eternel se trouva fatigué et qu'il fut forcé de se reposer; mais le philosophe en conclut, qu'une loi universelle fut imposée, alors, à tout ce qui est sorti de sa main créatrice; savoir: vivre, se mouvoir, travailler et se reposer par intervalles; et c'est ce dernier état qui s'appelle sommeil.

Je ne parle ici que de la partie de l'univers qui nous est visible; car que de choses encore nous sont invisibles, que nous verrons peut-être dans la suite des tems; comme par exemple, la planète Leverrier; et que de choses nous resteront à jamais inconnues. D'après cette définition générale, tout dans cet univers aurait besoin de se reposer ou de dormir: le sommeil deviendrait nécessaire à la terre, aux planètes, à notre soleil et à tous les autres astres; tout cela s'agit, se remue, s'épuise, et par conséquent se fatigue, et a besoin de repos pour réparer les pertes que chacun a faites à sa façon.

Dans ce sens, que notre terre dorme, personne n'en peut douter. Notre terre dort chaque fois qu'elle tourne le dos au soleil; mais ce n'est là que sa méridienne, une siesta; c'est notre nuit. Le véritable sommeil de la terre n'arrive que durant la saison de l'hiver, c'est dans ce tems que le soleil la laisse en repos. Voyez à la fin de l'été, comme elle se penche, comme elle s'incline et se couche, pour ainsi dire, afin de recevoir obliquement les rayons du soleil.

Mais toutes les planètes de notre système solaire n'ont-elles pas aussi et leurs nuits et leurs jours et leurs saisons? elles dorment donc comme le fait la terre; elles ont aussi et leur siesta et leur sommeil véritable.

Il doit en être de même de notre soleil; s'il nous paraît toujours fixe, c'est qu'il est notre centre; il est plus que probable qu'il tourne sur lui-même, et autour de quelques astres plus grands que lui, qui lui donnent et la voix et le mouvement: très-probablement qu'il n'est lui-même qu'une planète d'une

plus grand système céleste, et qu'il nous entraîne comme ses satellites, dans un immense et presque incalculable éclipse. Mais on va me demander, qui a vu le soleil en siesta, ou dans le sommeil ? personne ; personne ne peut encore avoir vu dormir le soleil, parce qu'il n'y a pas assez longtemps que nous sommes ici-bas. Eh ! qu'est-ce que six mille ans comparés à l'écliptique que doit parcourir le soleil ? Entre chacune de ses saisons, l'intervalle est peut-être des millions d'années. Depuis que nous sommes sur ce globe, le soleil n'en est probablement qu'à une saison de printemps.

Mais oui, il est de fait, que le genre humain a été témoin d'une siesta du soleil, et notre globe en portera des stigmates tant qu'il durera ; cette siesta a duré 40 jours et 40 nuits. Durant cette nuit profonde, la terre a été submergée ; il y a de cela quelques 3000 ans, et c'est ce que nous appelons *déluge universel*, et sans l'arche de Noé, nous ne serions pas ici ce soir pour vous en parler.

Que le soleil ait eu ses saisons, ses étés et ses hivers, la croûte de notre terre le dénote assez ; toutes ces différentes couches ou *strata* de pierres calcaires, de charbon, de pierre à fusil, de métal et de diamants, sont des marques évidentes des bouleversements, des incendies et des catastrophes par lesquels notre globe a dû passer.

Les intervalles écoulés pour la formation de ces différents *strata* ont été supputés par le grand Cuvier, à plusieurs milliers de mille ans ; et si le soleil n'en est qu'à une saison de printemps, que deviendront la terre et toutes les planètes, quand cet astre entrera dans son été ; est-ce que tout ne sera pas détruit et réduit en cendres à la surface ? Ce sera probablement la fin du monde pour nous ; mais si avant cette catastrophe, le soleil tombait encore en siesta, nous aurions pour lors un second déluge, et de ce coup-là, ce serait bien la fin du monde ; car on ne nous a pas promis une seconde arche de Noé. Mais, non, nous avons la certitude qu'il n'y aura pas pour l'homme de second déluge universel ; c'est par le feu que nous devons finir.

De sorte qu'il faut nous préparer à disparaître de dessus la surface du globe, quand le soleil entrera dans une nouvelle saison. Mais est-ce qu'il restera quelque chose dans cet univers, quand nous n'y serons plus ? Eh ! oui, il y en a qui s'imaginent que tout sera fini avec le genre humain ! C'est une bien plate vanité, suivant moi, que de croire, qu'un coup l'homme passé, l'éternel se croîsera les bras et cessera d'agir ?

Eh ! qu'est-ce donc que notre petite terre dans ce vaste univers ? Un grain de sable ! et quand ce grain de sable viendra à manquer, ce qui lui arrivera, sans doute, croit-on que son absence causera bien du désordre dans la région des soleils ? Eh ! où est le téméraire qui osera sonder le *neq plus ultra* de l'éternel créateur ? mais des impies, de la trempe de Voltaire, vous crieront : " Eh ! qu'allez-vous faire de ces paroles ? " *Et tempus non erit amplius ?* il n'y aura plus de tems ! pour l'homme c'est à lui que ces paroles sont adressées ; et je vous le demande, quand nous serons en Paradis ou en enfer (que Dieu vous garde, messieurs et mesdames du dernier gîte et moi en particulier) je vous le demande où sera le tems pour nous ? Le tems et l'éternité, sont-ils donc synonymes ? Et qu'importera à l'homme, quand son sort sera décidé, que les cieus ou d'autres cieus roulent et tourbillonnent : mais on va dire que je sermons, revenons au sommeil. (A continuer.)

CORRESPONDANCE.

[Un correspondant qui signe L. nous a envoyé deux communications ; nous donnons la seconde sans commentaire ; pour la première, qui contient des médécines spirituelles, qui ne sont que des périphrases d'un vieux cantique de Marseille, nous ne pensons pas que nos lecteurs y trouvent un grand profit ; d'ailleurs nous n'approuvons pas cette manière burlesque de traiter les choses saintes, ou plutôt de matérialiser ce qui est spirituel.—St. Paul parle aux Ephésiens des armes de la foi, mais quelle différence avec des *Semi-paquets de sel de sagesse, des poignets de feuilles de patience, bouillis sur le feu de l'amour divin et réduits à un bon gobelet mesuré de pénitence que vous passerez dans le linge de la contrition, un scrupule de foi, trois gros de charité, deux onces d'humilité !*... L'auteur avouera que ces choses sont du mauvais goût du quinzième siècle, et bien peu propres à amuser les lecteurs de nos jours.]

M. L'ÉDITEUR,

Ce que c'est que la chambre d'un chrétien.

Voulez-vous savoir ce que c'est que votre chambre ; c'est un petit hermitage, au milieu d'une ville dont vous êtes reclus ; c'est là qu'on pratique sans témoins et sans risque les dévotions de goût ; on baise la terre, on se prosterne, on se frappe la poitrine, on colle ses lèvres sur les sacrées plaies de l'aimable Sauveur, on fait en un mot tout ce qu'un hermite peut faire dans son désert.

Voulez-vous savoir ce que c'est que votre chambre ; c'est un petit temple, c'est une chapelle dont vous êtes le prêtre, l'oratoire est l'autel ; le crucifix, l'image de la mère de Dieu, l'eau bénite font naître dans l'âme de saintes affections. Votre cœur est la lampe ardente qui se consume devant le Seigneur ; vos prières sont l'encens. Oh ! Comme Marie retirée dans sa cellule de Nazareth fixait les regards de l'aimable Trinité.

Voulez-vous savoir enfin ce que c'est que votre chambre ; c'est un petit ciel, suivant St. Bernard, que fait-on au ciel qui ne se fasse dans une cellule ; Dieu y est honoré, aimé, servi en toute liberté, on y converse avec les Anges et les Saints et l'on goûte à cette conversation d'ineffables délices, là on soupire après le divin Amant ; on lui raconte ce qui lui plaît, on l'entretient, on jouit de ses faveurs. Enfin quelque soit votre solitude ; souvenez-vous qu'il s'y trouve cinq personnes. Savoir la très-sainte Trinité, votre bon ange et vous ; mais souvenez-vous que la solitude extérieure ne servirait de rien, si celle du cœur n'est pas bien gardée. L.

M. L'ÉDITEUR,

Comme tout ce qui intéresse le bien de la religion et l'intérêt public mérite de trouver place dans votre journal, je vous prierais de vouloir insérer la communication suivante :

Mardi, 9 du présent, a eu lieu à Ste. Thérèse l'installation de deux

Sœurs de Notre-Dame de la Congrégation, dans le couvent bâti par le zèle du Rév. monsieur Ducharme et de son collègue M. Duquet, ainsi que par la bonne volonté d'un certain nombre de paroissiens. Comme les nouvelles institutrices qui avaient à leur tête la supérieure et trois autres Sœurs, devaient arriver ce jour-là, un bon nombre des principaux citoyens avaient pris la résolution d'aller au-devant d'elles pour leur faire honneur. Soit que ces Dames en fussent informées, ou qu'elles craignissent que leur arrivée fit quelque éclat, elles prévirent par leur promptitude l'heure à laquelle on les attendait, et sûrent ainsi détourner les marques d'égard qui leur étaient préparées.—Une grand'messe fut chantée avec solennité à laquelle assistèrent plusieurs curés voisins. Le sermon fut prêché par M. St. Germain, curé de St. Laurent. Ce fut un tribut de louanges bien méritées, adressées par le prédicateur à Messieurs Ducharme et Duquet, son collaborateur dans cette œuvre, ainsi qu'à ceux des zélés paroissiens qui s'étaient joints à leur curé dans cette aimable entreprise. En effet, quelles obligations n'aura pas la paroisse de Ste. Thérèse à M. Ducharme qui, sans autres moyens que son zèle et de légers revenus, a pu trouver celui de bâtir un presbytère, un collège d'où sont déjà sortis plusieurs prêtres et qui est destiné à en former un grand nombre d'autres, un couvent où les jeunes personnes du sexe seront instruites et formées à la piété. Aussitôt après la messe, le couvent fut béni solennellement et les Sœurs en prirent possession pour continuer la bonne œuvre à laquelle elles sont dévouées.

Ceux qu'on appelle GRANDS-HOMMES ne sont que les agents de la Providence. GLERENBEL.

BULLETIN.

Danger de la navigation sur la rivière Colombie.—Diocèse de Bordeaux.—Ordinations en Angleterre.—Les trois églises protestantes de Vaud.—Actions de grâce de Fribourg.—Testament religieux.—Dons de l'abbé d'Einsiedlen.—Propagande greco-schismatique.—Nouvelles du Portugal, de Cracovie, et du Cap de Bonne-Espérance.

Dimanche, le 14 du présent, a été ordonné prêtre par Monseigneur l'Administrateur, dans l'église cathédrale, M. T. St. Aubin.

—La Colombie au Campement du Bateau est à 3600 pieds au-dessus du niveau de la mer ; on peut se faire de là, une idée de ses chutes de ses rapides, et de ses cascades avant qu'elle vienne s'engloutir dans l'océan, après avoir englouti elle-même dans ses eaux tant d'objets divers ; surtout tant d'hommes de toutes nations, qui se confient témérairement à ses ondes perfides. Après avoir quitté le campement du bateau, le Père de Smet descendit pendant quelques heures le courant de la rivière et se rendit au rapide de *Martin*, ainsi nommé du nom d'un voyageur Canadien qui y périt avec son fils ; guidé par un bon pilote Iroquois aidé de dix avirons, sa barge s'élançait en sautant d'une lame à l'autre avec la rapidité de l'éclair. Au soleil couchant, il arriva aux *dalles des morts*, où douze Canadiens périrent en 1838. En cet endroit, les eaux sont resserrées par une rangée de rocs perpendiculaires présentant une infinité de fentes, de crevasses et de pointes, à travers lesquels la Colombie se précipite avec une impétuosité effroyable, en formant un grand nombre de gouffres qui engouffrent tout ce qui s'en approche ; le Père dit qu'au moyen de deux longs cables on assujettit son bateau pour lui faire descendre ce rapide dangereux.

Mais au-dessus de Colville, sa barge courut le plus grand danger ; voici, d'après le *Freeman's Journal* de New-York, que nous traduisons, comment le Père raconte la chose dans une lettre en date du 9 mai 1846 :

" Notre barge courut le plus grand danger quelques miles au-dessus de Colville. Je l'avais quittée pour aller à pied, afin d'éviter ce dangereux passage ; les jeunes gens qui la conduisaient, crurent malgré mes avis, être capables de la descendre facilement ; mais le gouffre suspendit bientôt leur marche, et menaçait de les engloutir dans ses eaux irritées ; tous leurs efforts pour résister au courant devenaient inutiles ; je m'aperçus qu'ils étaient entraînés par une force irrésistible dans le fond du gouffre ; déjà le devant du bateau plongeait dans l'abîme et s'emplissait d'eau ; alors je me précipitai à genoux avec les Sauvages qui m'accompagnaient, au-dessus du rocher qui dominait cet affreux spectacle ; nous implorâmes le secours du ciel pour nos pauvres compagnons que nous pensions ne plus revoir, quand le gouffre en se gonflant, les repoussa comme malgré lui hors de son sein ;

nous remercions alors Dieu de tout notre cœur de les avoir délivrés d'un danger si imminent."

Nous avons rapporté dans le numéro 26 du 5 mai 1846, comment M. Ogden perdit dix de ses hommes dans un semblable rapide, si ce n'est peut être le même; ce monsieur était débarqué comme le P. de Smet, tandis que son bateau descendait les brisans, mais étant monté sur un rocher qui dominait la rivière, il eut la douleur de voir son embarcation avec ses marchandises et les dix hommes qui la conduisaient s'engloutir dans le fond de l'abîme: il ne put retrouver que le cadavre d'un seul de ses hommes, et il était horriblement meurtri et déchiré.

—Il a été accordé au diocèse de Bordeaux, dans le courant de l'année dernière la création de sept nouvelles succursales dans les communes de St. Germain-des-Graves, St. Antoine, Escandè, St. Vincent de Paul, Giscos, Lèges et Gauriagnet, ainsi que l'érection d'un vicariat dans les paroisses de Blaye, Gaudéran, Langon, et St. Macaire.

—Mgr. Griffith a fait une ordination pour le district de Londres au collège de St. Edmond; Mgr. Wiseman au collège d'Oscott, pour le district du centre de l'Angleterre. Mgr. Walsh, vicaire apostolique de ce dernier district, a ordonné, dans la chapelle du collège de Ratcliff, près de Longborough, trois frères de l'ordre de la Charité du docteur Rosmini. Parmi les ordinands des deux districts, il y avait plusieurs membres du clergé anglican et des universités d'Oxford et de Cambridge, qui ont embrassé la foi dans ces derniers tems.

—Le canton de Vaud se divise aujourd'hui, sous le rapport religieux, en trois églises, savoir: l'Eglise de l'Etat, l'Eglise libre et l'Eglise neutre, ou des indifférens, qui méprise également l'une et l'autre. Tout récemment, trois hommes ridiculement déguisés entrent dans un temple, pendant le service, se placent en face de la chaire qu'occupait le ministre, et aux bruyans applaudissemens de l'assistance, le persiflent du geste et de la voix, sans que personne se mette en peine de réprimer ce désordre. Dans un autre temple, un inconnu avait pris place sur la tribune en face de la chaire, et chaque fois que le prédicant prononçait le nom de Jésus, il l'apostrophaît du nom de menteur, et finit par lui crier, à la fin de son discours: *Tu en as menti*. Dans un troisième temple où l'on se préparait à distribuer la cène, le clerc, porteur du pain et du vin qu'il allait placer sur la table, fut attaqué, colleté, battu, et les espèces, dont il était porteur, furent renversées et foulées aux pieds. Le ministre, témoin d'un scandale qu'il ne pouvait empêcher, fondit en larmes, et devint l'objet des risées des perturbateurs. Ni l'autorité municipale, ni la police ne jugèrent à propos d'intervenir pour protéger la décence du service, et pour châtier ceux qui le troublaient.

L'Eglise libre continue à se gérer comme ferait une société officiellement reconnue. Le 10 novembre, elle s'est réunie en un synode qui se composait de 80 membres, et qui procéda à l'ordination, dite consécration de ses candidats. Le synode nomma en même tems une commission de neuf membres qu'il chargea d'élaborer un projet de constitution de son Eglise. Il paraît que le schisme a pris une importance si grande et si manifeste, que le gouvernement a renoncé, envers lui, à toute mesure répressive.

—Fribourg a témoigné sa reconnaissance au Dieu des armées par une imposante cérémonie qui a eu lieu le dimanche 24 janvier. Toutes les troupes réunies dans le chef-lieu, au nombre d'au moins 2,400 hommes, étaient rangées en bataille, avec leurs drapeaux, sur la place de Notre-Dame, pour assister à une messe d'actions de grâce, en attendant celle décrétée par le Grand-Conseil et qui sera célébrée dans tout le canton, en reconnaissance de la protection visible de la Providence dans les événemens qui viennent de s'accomplir. Dès la veille, la place avait été préparée pour cette cérémonie à la fois religieuse et militaire. Un autel avait été dressé sous le portail latéral de l'église de Notre-Dame, décoré avec goût de faisceaux d'armes, de bannières antiques rappelant des époques et des souvenirs de gloire. Au milieu de l'autel s'élevait une statue de la Vierge, patronne de ce canton, protectrice spéciale de la Suisse catholique. Après une chalcou-

reuse allocution, Mgr. l'évêque de Lausanne a offert le saint sacrifice.

—M. Fontaine, ex-capitaine des chasseurs de la garde nationale de Paris, membre du conseil municipal et du comité de bienfaisance de St. Denis, est mort dernièrement dans cette ville, sans héritiers directs.

Voici les principales clauses de son testament:

Un don de 250,000 fr. à l'hôpital de St. Denis; une fondation à perpétuité d'une maison pour y loger six veuves.

500 fr. par an, avec un vaste terrain, pour un jardinier, à la condition qu'il fournira ces veuves de légumes.

100 fr. pour prix, chaque année, au premier élève de l'école communale.

300 fr. à la personne qui aura fait l'action la plus vertueuse dans la ville.

La ville de St. Denis, dans sa reconnaissance, va faire élever un tombeau à M. Fontaine.

—Le nouvel abbé d'Einsiedlen (Schwytz) a distribué 3,500 fr. aux pauvres de sa commune; il a avancé au conseil communal 12,000 fr. qui doivent être employés à l'achat de céréales. Cette œuvre de charité a produit le meilleur effet sur l'opinion publique.

—On lit dans la *Gazette de Cologne* du 16 janvier:

« Ce que divers journaux ont dit sur la propagande greco-schismatique que le gouvernement russe poursuit sans relâche, n'est pas du tout exagéré. Toutes les personnes venues de la Livonie le confirment. Les privilèges garantis à la population allemande et à l'Eglise protestante par le traité de Nystadt, en 1721, sont abolis peu à peu, et toute voie de recours serait infructueuse, attendu qu'il est dans le système du gouvernement russe d'arriver à la plus grande unité dans l'empire par la suppression de tout ce qui est élément hétérogène. Quoique plus doux dans les formes, c'est toujours au fond le même système que celui qui cherche à dénationaliser la Pologne: la religion doit être schismatique, et la langue et la législation doivent être russes. Les écoles et l'université de Dorpat sont placées plus ou moins sous l'autorité militaire. En même tems, on cherche à toute force à faire des prosélytes parmi les paysans esthoniens et livoniens, et, dès qu'un individu a été entraîné par quelque moyen que ce soit à communier d'après le rite grec, il ne peut plus retourner à la religion protestante sans s'exposer aux peines les plus sévères. Pour détruire tous les droits et la nationalité en Pologne, le gouvernement russe avait allégué pour prétexte l'insurrection; mais les provinces de la Baltique ne se sont jamais insurgées contre la Russie, et tous leurs droits et tous leurs privilèges n'en sont pas moins anéantis. »

—Des lettres de Lisbonne du 6 janvier, représentent la situation du Portugal sous les couleurs les plus sombres. La dernière victoire du maréchal Saldanha a affaibli le parti septembriste, mais ne l'a pas découragé. On annonce même que plusieurs hommes importants du pays, qui étaient jusqu'à présent restés neutres, se sont prononcés pour l'insurrection, entre autres M. Castello Branco, membre de la cour de cassation, et un des plus riches propriétaires du pays, qui est allé offrir ses services et sa fortune à l'insurrection. Le général Poivo, qui a commandé un instant l'armée de don Miguel, est allé se mettre sous les ordres de la junte d'Oporto sans condition. Il paraît que la junte a refusé d'entrer en négociations avec le général Macdonald, qui se trouve à la tête des bandes miguélistes dans les provinces du nord.

—La *Gazette de Cracovie* du 5 janvier publie une proclamation du commissaire impérial autrichien, le comte Deym, qui, en vertu d'un décret de S. M. l'empereur d'Autriche, du 16 décembre dernier, amnistie tous ceux qui ont pris part aux derniers troubles de la Gallicie et de Cracovie. De cette grâce sont cependant exclus les chefs, et ceux qui par leur excitation ont le plus contribué à ces menées révolutionnaires; ensuite ceux qui se sont déjà rendus coupables du crime de rébellion contre l'autorité, et les fonctionnaires qui ont pris part aux désordres. Dans cette catégorie sont compris aussi les avocats, notaires, ecclésiastiques, etc.

—On a reçu en Angleterre des nouvelles du Cap de Bonne-Espérance, qui vont jusqu'au 7 novembre dernier. Elles sont extrêmement favorables à la cause britannique, et annoncent que la guerre contre les Cafres touche à son terme. La plupart des chefs indigènes, fatigués d'une guerre de partisans qui les forçait de vivre retirés dans les forêts et les montagnes, sans autre profit que la prise de quelque bétail, se sont décidés à se soumettre sans condition, se mettant, avec leurs partisans, à la disposition du gouverneur. Les hostilités ont été suspendues pour transmettre ces ouvertures au gouverneur, qui sans doute leur accordera la paix, moyennant la remise de toutes leurs armes, et la cession d'une partie de territoire.

—Nous avertissons charitablement les MM. du *Witness* que les *Mélanges Religieux* ne sont pas l'Eglise de Rome. Le *Diario* de Rome lui-même ne voudrait pas prendre ce titre, quoique cependant l'Eglise de Rome ne soit pas la même chose que l'Eglise Romaine dans l'acception commune des catholiques; on dit, par exemple: les cérémonies de l'Eglise de Rome sont bien différentes de celles de Paris; mais la loi de l'Eglise romaine est la même à Paris qu'à Rome.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

CANADA.

Le Manuel de Tempérance. — Depuis qu'appréciant justement l'utilité de ce petit livre précieux, MM. les curés de Québec et de Saint-Roch eurent devoir en recommander la lecture du haut de la chaire à leurs paroissiens, il s'en est vendu des milliers d'exemplaires à Québec seulement, et cette vente se poursuit avec non moins d'activité à l'heure qu'il est. On nous écrit que le "Manuel de Tempérance" vient d'être adopté dans les écoles de plusieurs paroisses du district de Montréal, et que cette deuxième édition qui, si, nous sommes bien informé, n'est pas de moins de dix mille exemplaires, est sur le point d'être épuisée; qu'en conséquence M. l'abbé Chiniquy sera bientôt forcé de se livrer au travail d'une troisième édition. C'est un succès dont nous permettrons bien de le féliciter l'auteur, de concert avec tous les amis des bons livres, de la morale et de la religion. *Journal de Québec.*

ALLEMAGNE.

—Le Docteur Pusey continue de rester dans la position qu'il s'est faite. position si étrange pour un esprit si judicieux et si élevé. Il se rapproche de plus en plus des croyances, des pratiques et des formes catholiques, sans avoir la force de tirer la conclusion finale. Son dernier discours prononcé devant l'Université d'Oxford, était plus entaché de *papisme* que tous ses discours précédents, au dire des feuilles anglicanes qui ne lui épargnent pas les éphémères les plus insultantes, tout en rendant hommage à son talent supérieur. On ne pense pas, du reste, que l'Université d'Oxford prenne contre le Dr. Pusey, à l'occasion de ce sermon, aucune mesure disciplinaire: ce moyen, qui a été déjà employé une fois assez inutilement, serait aujourd'hui plus qu'inutile.

ALGER.

—Le mois de décembre a été signalé par plusieurs circonstances heureuses pour l'Eglise d'Alger. D'abord ça été la publication de l'ordonnance du 20 novembre, autorisant, ainsi que nous l'avons annoncé, la création d'un petit Séminaire et le nombre de 100 élèves. On a été surpris de la promptitude avec laquelle Alger a conduit et fait réussir cette affaire si délicate. Aujourd'hui le petit Séminaire compte déjà 33 pensionnaires, il est situé dans une admirable position sur la Bouzaréah. Puis c'a été pour le grand Séminaire, une considérable recrue de jeunes théologiens venant de divers diocèses de France, et entrant dans une maison dont le gouvernement a consenti, pour 6,200 fr. la location, afin d'agrandir ainsi provisoirement le local actuel, jusqu'à ce qu'on transporte définitivement aux environs d'Alger ce précieux établissement qui compte 52 élèves.

Le jour de Noël est arrivé. Mgr. avait témoigné dès les premiers jours de son arrivée le désir d'officialier pontificalement ce jour-là dans la nouvelle cathédrale. Il y avait d'immenses travaux à faire pour cela, ils ont été poussés avec une surprenante activité, et la fête s'est célébrée selon les désirs du prélat. La voûte était terminée, l'intérieur déblayé: les pavillons de la marine tapissaient les murs et la charpente, un autel avait été improvisé, un chœur de musiciens et de chantres caché derrière cet autel, répondant à la musique militaire placée sur la galerie de l'orgue; la croix et le drapeau flottaient ensemble sur la façade. La cérémonie a été magnifique, la foule immense le recueillement profond: plus de 10,000 personnes ont visité l'Eglise, dans la journée, ou pendant les offices: c'était une fête pour toute la population. Notre correspondant d'Afrique nous en a déjà donné les détails pleins d'intérêts.

Le 28, une autre cérémonie, bien nouvelle pour l'Afrique, appelait Mgr. l'évêque à la Trappe de Staouéli, avec toutes les principales autorités d'Alger, M. le directeur-général, M. le procureur-général, MM. les directeurs de l'intérieur; des travaux publics, M. l'intendant militaire, etc.; le chapitre de la cathédrale d'Alger, etc. L'objet de la fête était la bénédiction solennelle du premier abbé de la Trappe, le R. P. Jean-François Régis. M. le maréchal gouverneur, qui avait témoigné le désir d'y assister, a été retenu par des affaires importantes. Le R. P. Régis était assisté du révérendissime abbé de Mortagne, et du R. P. Fulgence, abbé et procureur-général de l'Ordre. Cette cérémonie est la consécration définitive du bel établissement

de Staouéli. Puisse la nouvelle abbaye se propager en Afrique à l'exemple de ses sœurs de France, et y porter comme elles l'édification de la vertu, et l'exemple du labeur patient et religieux.

On dit que Mgr. l'évêque se propose d'introduire prochainement en Algérie les Frères de la Doctrine chrétienne, et qu'il est sur le point d'entamer des négociations à ce sujet avec leur supérieur-général et avec le gouvernement. Dieu veuille continuer à bénir comme il l'a fait jusqu'à présent, les saintes entreprises de Mgr. d'Alger!

NOUVELLES DIVERSES.

CANADA.

Prorogation du Parlement. — Par une proclamation publiée dans la *Gazette Officielle* de samedi, le parlement provincial est prorogé, comme on avait tout lieu de s'y attendre, au 25e. jour d'avril prochain. Il est dit dans le *Montreal Gazette* de ce matin qu'il est probable que les chambres ne seront ouvertes que vers la fin de mai ou dans les premiers jours de juin. L'an dernier, le parlement qui avait été convoqué le 20 mars a été fermé le 9 juin. Si Son Excellence laisse écouler les douze mois, comme il est tout probable, avant d'assembler les membres, la session se prolongera jusqu'au mois d'août ou de septembre.

Minerve.

—L'hon. M. Papineau, commissaire des terres de la couronne, et Etienne Parent, greffier du conseil exécutif, sont partis ensemble pour Québec jeudi dernier. On ignore le but de ce voyage.

Idem.

Le conseil a réglé que l'élection du Quartier Centre aurait lieu le 22 courant. Les lieux du Poll sont les mêmes, et les Officiers Rapporteurs, MM. Wm. Briston et Joshua Pelton.

Aurore.

—A l'exposition de la société d'agriculture du comté de Beauharnais, on vient de dépenser £12 pour les *Beaux animaux*, et £8 pour les beaux grains. Ces prix vont sans doute donner une immense impulsion à l'agriculture. Quel beau système!

Idem.

—Le *Cambria* est parti de Boston le 1er. mars avec quatre-vingts passagers, parmi lesquels sir James Hope et sir George Simpson. Il emporte 50,000 lettres, indépendamment de la malle et des dépêches du Canada, et une immense quantité de journaux. Il avait pour 60,000 piastres de fret.

Canadien.

Accident. — Un charretier nommé Edward Aird fut amené hier matin devant M. M'Cord, juge de police, et condamné à vingt piastres d'amende, et, à défaut de paiement, à un mois de prison, pour avoir, avant-hier au soir, entre huit et neuf heures, en menant trop vite sa voiture dans la rue Saint-Jean, pendant qu'il était dans un état d'ivresse, atteint et renversé, en dehors de la porte, un soldat de la brigade des carabiniers, sur le corps duquel la voiture passa et qui fut grièvement blessé aux reins. M. Russell, le chef de police, qui l'avait suivi à travers la porte, accourut et l'arrêta avant que le soldat eût pu se relever. Celui-ci a été depuis envoyé à l'hôpital. La voiture avait passé à travers un groupe de soldats en dedans de la porte. Il faut espérer que le juste châtiment infligé à ce charretier servira de leçon à ses confrères, qui ne sont que trop portés à mener leurs chevaux d'un pas à exposer la vie des passans dans les rues.

Idem.

Incendie. — Dans la nuit de mardi à mercredi, vers 11 heures, le feu éclata dans une étable attenante à la maison de M. Connolly, inspecteur-mesureur de bois, à Sillery, et réduisit les deux bâtimens en cendres. Il fut mis, dit-on, par des étincelles tombées d'une chandelle avec laquelle un jeune homme était monté dans le fenil.

Idem.

FRANCE.

—M. le ministre des finances a adressé au roi le rapport suivant:

«Sire, M. La Vallée, employé de l'administration des contributions indirectes à Orléans, marié, père de cinq enfans, et seul soutien d'un père de quatre-vingt ans, oubliant tous les liens qui devaient l'attacher à la vie, est parvenu à sauver quarante personnes d'une mort imminente pendant les dernières inondations qui ont affligé le département du Loiret. Une telle conduite, Sire, me paraît mériter une récompense dont l'éclat témoigne aux yeux de tous de la vive sollicitude de Votre Majesté pour ceux qui, en donnant l'exemple d'un grand courage, ont bien mérité du pays. J'ai l'honneur de demander à Votre Majesté la croix de la Légion-d'Honneur pour M. La Vallée.»

—Nous lisons dans un journal du Midi:

«Plus de mille chevaux des voituriers qui font le transport des blés de Marseille à Lyon ont péri, les uns d'accident, à cause des mauvais chemins, de la glace et du froid, les autres de faim. Les auberges de la route étaient si remplies le soir que les voituriers étaient obligés de loger leurs chevaux dans de méchantes remises et souvent même de les laisser à la belle étoile. On croirait à présent que la route de Marseille à Lyon a été parcourue par des escadrons de cavalerie en campagne qui auraient été décimés par les balles de l'ennemi.»

Il existe à Saint-Perjeux, près de Besançon, un orgue de nouvelle invention, qui mérite de fixer l'attention des auteurs. Cet instrument, dont le clavier, le sommier et les tuyaux sont en carton, est dû en entier au génie de l'infatigable patience de M. Melchior Richard, organiste de la paroisse. Il se compose de quatre jeux, et les sons qu'il sonne, sont d'une justesse et d'une pureté admirables. Seul, avec son canif, une lime et une paire de ciseaux, Richard a fabriqué cet orgue, le premier probablement de son espèce.

cc. Il n'est pas jusqu'au carton employé à la confection de l'instrument que l'inventeur n'ait voulu façonner lui-même.

—Un accident déplorable est arrivé avant-hier à l'hospice des vieillards de la rue du Faubourg-Saint-Martin. Les nommés Boulet, âgé de 43 ans, et Moulet âgé de 28 ans, hommes de service dans cet hospice, étant occupés dans la buanderie, chauffée par le charbon, eurent l'imprudence de fermer toutes les portes, afin de se préserver du froid ; le gaz produit par le charbon en combustion dans les fourneaux n'ayant plus assez de jour pour s'échapper, finit par emplir la pièce, et ces deux infortunés se trouvèrent soudainement asphyxiés.

ANGLETERRE.

L'équipage du Columbia.—Les nouvelles d'Europe nous ont appris que le 15 janvier, pendant un coup de vent, le *Columbia*, allant à Liverpool, avait perdu à la mer son capitaine, ainsi que son second lieutenant. Il paraît que de graves désordres ont eu lieu à bord, après cet accident. L'équipage resté sans officiers mit le navire à la cape, et, persuadant aux passagers qu'il y avait du danger pour eux à rester dans la chambre, les fit descendre dans l'entrepont où il les enferma, se rendant ainsi maître absolu du bâtiment. Ce ne fut qu'après avoir tout pillé dans les cabines que l'on rendit la liberté aux passagers : mais le désordre le plus complet ne continua pas moins de régner à bord jusqu'au 18 au matin. Alors on rencontra le navire *Lady Falkland* qui héla pour demander si l'on avait besoin de secours. L'équipage du *Columbia* répondit non ; mais un passager qui avait su imposer aux matelots par sa fermeté, répondit oui. Le second du *lady Falkland* vint alors à bord ; grâce à son énergie, l'insubordination cessa et le *Columbia* put arriver à Liverpool.

—Lundi dernier, vers dix heures du soir, les employés de la Douane ont saisi dans la Tamise un navire neuf, appelé "the black cat." Ce navire, qui avait pris ses passeports pour Gibraltar, était évidemment destiné pour les côtes du Portugal ; il avait à bord trois mille armemens complets et devait charger le lendemain 4,500 barils de poudre. L'ambassadeur de Portugal et les directeurs de la Douane n'ont pas encore arrêté la marche à suivre dans cette importante affaire.

—Les fermiers, dans plusieurs districts, sont obligés de faire le guet, la nuit, pour garder leurs champs de navets. Les maisons des pauvres sont encombrées, les fièvres et les maladies de tous gens y déciment les misérables qui s'y réfugient, tandis que les progrès de la famine donnent des secours à un grand nombre des pauvres du dehors, et que les commissaires de la loi des pauvres les requièrent de ne donner aucun secours à l'extérieur. Il vient d'éclater une violente émeute à la maison des pauvres de Kilkenny, l'exaspération des malheureux égarés par la faim, la fièvre, le désespoir, a été telle, qu'il a fallu recourir à une force imposante d'hommes de la police, pour protéger l'établissement, et la ville même. Cet horrible état s'aggrave encore par le renvoi prochain des fermiers, dans quelques comtés, qui réclament que les propriétaires leur laissent au moins défricher les terrains incultes.

BELGIQUE.

Population des Flandres.—Le nouveau recensement de la Belgique révèle un fait anormal aujourd'hui en Europe, excepté en Irlande, à savoir que la population diminue dans les campagnes flamandes. En 1845, la population de la Flandre occidentale était de 662,000 âmes ; en 1846, de 642,000 ; diminution : 22,000 habitans. En 1845, la population de la Flandre orientale était de 806,000 âmes ; en 1846, de 791,000 diminution : 15,000 habitans.

RUSSIE.

—On écrit de Constantinople, le 20 décembre, au *Journal allemand de Francfort* :

"Des lettres arrivées d'Odessa et de Trébisonde annoncent que divers combats ont été livrés sur les bords de la mer Noire, et que la position des Russes dans le Daghestan est plus critique que jamais.

Les Russes répandent le bruit que Suleiman-Effendi, qui jouit d'une grande influence parmi les Circassiens, est parmi eux. Les Circassiens prétendent au contraire que Suleiman combat du côté de Schamyh."

ÉGYPTE.

—Le gouverneur d'Erzeroum, Bahri-Pacha, vient de périr d'une façon étrange. Le deuxième jour du Courban-Baïrem, le pacha avait ordonné un exercice au pistolet, à cheval, dans la grande plaine d'Erzeroum ; une centaine de personnes avaient été désignées pour y prendre part, et lui-même se distinguait dans ce nombre comme le plus habile. On avait placé le but à une certaine distance et les cavaliers portaient au galop, déchargeaient leur arme, et s'en revenaient de même ; le pacha s'étant élancé à son tour, suivi de son domestique, visa le but et tira ; au même instant son domestique fit de même ; mais, soit maladresse ou préméditation, le pacha tomba mortellement frappé par la balle de son suivant. L'auteur de ce fatal accident ou de ce crime est arrêté. Bahri-Pacha était frère de Hafiz-Pacha, Zaptié-Nazari, ministre de la police à Constantinople.

SUÈDE.

Tempérance.—Il y a dans la Suède 322 sociétés de tempérance et au-dessus de 70,000 membres. Dans la Norvège, où ces sociétés ne sont que de commencer à s'établir, il y en a déjà 128 et 15,812 membres. Il a été passé un acte qui abolit toutes les distilleries dans dix ans. Il y a maintenant dans l'Allemagne et l'Autriche, 1,526 sociétés de tempérance, et pas moins de 1,019,193 membres.

FRANCE ET ÉTRANGÈRES.

—Une riche trouvaille a été faite le 13 de ce mois par M. René Mauriceau, propriétaire, près d'Angers. Il travaillait dans un terrain ayant fait partie des anciens communs de Beaufort, lorsqu'à une profondeur de dix pouces, sa bêche a rencontré et brisé un vase, d'où elle a fait sortir une grande quantité de pièces d'or. Il y en avait 457, toutes de la plus belle conservation, pesant ensemble trois kilog. un quart, et représentant une valeur métallique de plus de 10,000 fr. Quant à la valeur vénale, les numismates pourront l'apprécier d'après la nomenclature suivante : Trujan, 13 ; Adrien, 12 ; Elie, 2 ; Antonio-le-Pieux, 191 ; Marc-Aurèle, 61 ; Lucius Verus, 34 ; Commode, 7 ; Sabine, femme d'Adrien, 3 ; les deux Faustine la première femme d'Adrien, la seconde, de Marc-Aurèle, 117 ; Lucile, femme de Lucius Verrus, 9 ; Pour chacun de ces princes et princesses, il y a non-seulement beaucoup de faces différentes, mais encore une grande variété de revers.

Le champ où la trouvaille a été faite s'appelle *la Gagarie* de Quiquir e en latin, *qui queral*, étymologie pleinement justifiée par le résultat qu'a obtenu M. Mauriceau.

MEXIQUE.

Deux navires français capturés.—L'escadre de blocus dans le golfe du Mexique a dernièrement saisi plusieurs navires auxquels on supposait l'intention de pénétrer dans le port de Vera-Cruz. Parmi ces bâtimens, nous en voyons figurer deux français venant l'un et l'autre de Bordeaux : "La Princesse Marie," saisie par suite de l'irrégularité de ses papiers et envoyée à la Nouvelle-Orléans, et le "Félix" envoyé à Anton Lizardo.

Canadiens au Mexique.—Un correspondant de New-York nous écrit que plusieurs jeunes canadiens ont quitté dernièrement cette ville pour s'en aller au Mexique. Ent'autres noms cités sont un M. Legros dit St. Pierre et un M. Parant fils du docteur Parant de Québec.

PRUSSE.

Beaux projets du roi de Prusse.—L'Univers de Londres assure que le roi de Prusse est enfin décidé à donner à ses sujets une constitution et à publier un édit accordant à ses sujets une liberté religieuse aussi grande que possible. Le révérend docteur Baird, arrivé récemment d'Europe sur le *Cambrin*, assure que l'attente publique ne sera pas déçue cette fois, et que le prochain steamer apportera la nouvelle de cette double réforme politique et religieuse. *Fiat lux.*

ÉTATS-UNIS.

Une nouvelle ère pour la navigation à vapeur.—Un mécanicien de New-York, M. Stephen R. Parkhurst, qui s'est déjà distingué par diverses découvertes, vient d'inventer une machine à vapeur dont la construction est si simple et si puissante, qu'au dire de nombre d'ingénieurs elle doit détrôner les machines actuelles tant sur terre que sur eau. Cette machine est merveilleusement adaptée au moteur inventé par le même mécanicien pour les navires : elle agit directement sur chaque flèche du moteur, et débarrasse la cale de l'énorme machine qui remplit aujourd'hui cet espace dans les steamers, les chaudières et le charbon n'occupant qu'un petit espace. Plusieurs avantages distingueront cette invention remarquable et principalement l'économie de temps et de combustible.

On parle d'appliquer immédiatement ces inventions en Amérique et une compagnie se forme en ce moment pour faire des essais sur une grande échelle. Il y a quelques jours, dans une réunion d'hommes pratiques de New-York, Boston et Philadelphie, on assurait qu'avant peu il y aurait des steamers qui feraient le service quotidien entre Liverpool et ces trois villes alternativement. Et pourquoi non, en effet ? Il y a chaque année de trois à quatre cents navires qui partent de Liverpool pour ces divers ports, et ces navires pourraient être convertis à peu de frais en bâtimens à vapeur, grâce à l'invention de M. Parkhurst.

Mort de deux capitaines de paquebots.—Le 13 janvier dernier, pendant un affreux coup de vent, le capitaine Rathbone, commandant du *Columbia*, paquebot de Liverpool, son premier et son second officier et six matelots, ont été emportés à la mer, sans qu'il fût possible de sauver aucun d'entr'eux. Le capitaine Rathbone est généralement regretté. C'était un de ces hommes alliant à la connaissance parfaite de leur profession les qualités d'un gentleman accompli. Les dernières nouvelles nous annoncent un autre événement douloureux. Le capitaine Bierce, commandant le paquebot du Havre, *Utica*, est mort pendant sa dernière traversée de New-York au Havre. Depuis longtemps le capitaine Bierce était gravement malade, il espérait que l'air de la France lui rendrait la santé et s'était embarqué avec sa famille pour se fixer pendant quelque temps dans ce pays.

Un revenant.—Un honnête habitant des îles Ioniennes ayant quitté Corfou pour jouer un rôle dans la politique, et s'étant fait jeter dans les prisons de Spielberg, vient d'en sortir après un séjour de vingt-huit ans. Quelle n'a pas été sa surprise en revenant à Corfou, d'y retrouver sa femme bien portante et veuve de trois époux.

Perte d'un steamer français.—Le capitaine du brick français *Irma* et *Thomas*, arrivé le 25 février du Sénégal à Charleston annonce que la veille de son départ de St-Louis, le steamer français *Charade* s'est perdu en face de ce port et que 25 à 30 hommes de l'équipage ont péri.

L'émigration aux Etats-Unis.—Parmi les documents mis devant le Congrès à Washington, se trouve l'état de l'émigration pour 1846. Elle s'est élevée à 138,648 âmes.

La barque française Anais.—Ce navire a forcé le blocus et est entré dans

le port de la Vera-Cruz avec un chargement de munitions de guerre que, par suite d'un contrat avec le gouvernement mexicain, il était allé chercher à Londres, n'ayant pu l'effectuer à la Nouvelle-Orléans. L'*Anais* avait déchargé environ 50 tonneaux de sa cargaison, lorsqu'un coup de vent l'a entraînée sur le château de Saint-Jean-d'Uloa où elle s'est échouée. On espère toutefois la sauver ainsi que le reste de son chargement, dans lequel figurent environ cent bonnes caisses de poudre.

Un porc accusateur.—Le journal *L'Orientais* contient le paragraphe ci-dessous :—Un vol commis au préjudice d'un des principaux commerçants de notre ville, vient d'être découvert d'une manière assez singulière. Un sac contenant une assez forte somme (1190 fr.), avait été confié à un voiturier qui fait les commissions d'Ilmebont à Ausay. Cet argent disparut sans que le commissionnaire pût expliquer comment cela se faisait ; lorsque huit ou dix jours après, le Dimanche 29 Novembre, on retrouva le sac contenant l'argent, lequel avait été caché dans un tas de fumier : un porc avait en fouillant mis à découvert le sac. Il paraît que le voleur, de peur d'éveiller les soupçons, n'avait pas osé aller reprendre l'argent déposé. Cet homme vient d'être arrêté. Qu'on dise après cela que ces animaux immondes : qu'on regarde avec tant de dégoût de leur vivant, ne sont utiles qu'après leur mort.

Offrandes Irlandaises.—On annonce que les quêtes dans les diverses églises catholiques de New-York dimanche dernier, ont produit de 12 à 15 mille dollars. Celle de l'église de St-Peter de Barclay street a produit \$1,300 pour sa part. L'église Française de St. Vincent-de-Paul n'a pas manqué de s'associer à cette bonne œuvre. Le conseil de New-York a voté une offrande de \$3,000. Les sociétés de bienfaisance anglaise, Irlandaise et écossaise, ont renoncé à leur dîner annuel pour déposer le montant de cette économie dans l'urne de la charité.

LE KNOT.

CHAPITRE 4.

SUITE.

Après avoir tendrement embrassé sa fille, le comte la regarda s'éloigner et la suivit un moment des yeux, comme plongé et absorbé dans ses réflexions. Puis se retournant vers ses amis :

—Il est tems de nous séparer, leur dit-il, et vous pouvez tous vous livrer tranquillement au sommeil. Je vais donner mes ordres à Valentin : le détachement russe, qui se compose, à ce que je viens d'apprendre, d'une quarantaine de cavaliers, sera surveillé de près, et au moindre mouvement, cerné de toutes parts et détruit, s'il fait résistance. Demain sera notre grand jour : et j'espère que les derniers rayons du soleil se réfléchiront sur le drapeau national, glorieusement attaché au sommet de la grande tour. Nous comptons sur vous, mon cher curé, pour célébrer demain, avant l'aube, le saint sacrifice dans la chapelle. Que Dieu veuille sur nous.

Chacun se retira avec le désir de goûter quelque repos pour se préparer aux fatigues et aux périls peut-être du lendemain. Raphaël, cependant, demeurant en arrière, pria le comte de lui accorder quelques momens d'entretien.

—Je suis tout à vous, mon cher ami, répondit le comte en le ramenant près de la cheminée. Je vous écoute.

A la veille des grands événemens qui vont nous réclamer tout entiers, reprit Raphaël avec une émotion qu'il avait grand-peine à contenir, permettez-moi, Monsieur le comte, de vous ouvrir mon cœur : j'ose depuis longtems prétendre à la main de votre fille, quoique je connaisse trop bien, hélas ! et l'inestimable valeur de ce don et l'insuffisance de mon mérite ou de mes droits pour l'obtenir. Encouragé cependant par l'extrême bienveillance que vous avez toujours eue pour moi jusqu'à ce jour, je viens vous demander d'abord si vous pouvez accorder votre approbation à mes vœux, et leur prêter votre appui auprès de celle dont vous êtes le guide et le conseiller ?

—Mon cher Ubinski, s'écria le comte en lui serrant les mains, je vous répondrai avec ma franchise habituelle que je suis ravi de la demande que vous m'adressez, et qu'il ne tiendra pas à moi qu'elle ne soit favorablement accueillie. Oui, je souhaite que vous occupiez dans l'esprit de ma fille la même place que dans le mien, et je bénirai le jour et l'heure où je pourrai vous appeler mon fils.

—Oh ! Monsieur, comment vous témoigner ma reconnaissance ? s'écria Raphaël, en baignant de ses larmes les mains du comte, qu'il pressait dans les siennes.

—Je vais vous le dire, mon cher ami ; en présence des calamités qui se préparent et qui seront la suite inévitable de notre entreprise, j'ai dû faire d'avance le sacrifice absolu de tout ce que je possède et me résigner à toutes les chances d'un avenir chargé d'orages : et je l'ai fait, j'ose le croire, en soldat et en chrétien. Cependant, une pensée m'a toujours préoccupé et toujours poursuivi : indifférent pour moi-même, je suis dévoré d'inquiétudes au sujet de ma fille : que deviendra-t-elle si je succombe ? qui veillera sur elle ; qui la

défendra ; qui se dévouera pour la rendre heureuse ; qui sera digne, qui sera capable de l'aimer comme son vieux père ? Plus noble encore par le cœur que par le sang, plus belle mille fois par les vertus de son âme que par les grâces de sa personne, qui saura tenir à son juste prix ma chère et bien-aimée Rosa ? Eh bien ! malgré nos dissentimens, mon cher Ubinski, je n'ai trouvé que vous dont le cœur fut assez pur, dont l'esprit fut assez élevé pour assurer le bonheur de ma fille. Jugez donc de ma joie en vous voyant venir au devant de mes vœux.

—Oh ! oui, reprit Raphaël avec un transport, j'ose dire (et c'est là mon seul mérite) que je connais toute la valeur du précieux trésor auquel j'aspire ; j'ose dire qu'il me sera toujours cher et sacré, et qu'il n'y aura jamais assez dans mon cœur de respect, d'amour et de dévouement pour lui témoigner l'incomparable estime où je le tiens. Seulement, mon cher monsieur, puis-je espérer d'être accueilli ?...

Raphaël n'en put dire davantage : Son entretien avec Stanislas lui revenait en pensée, et malgré l'appui si paternel du comte, il sentait toutes ses espérances s'évanouir.

—Demain, mon cher Ubinski, reprit le comte avec la même bonté, vous aurez une réponse décisive sur ce point. Car, il est vrai, je dois m'assurer des intentions de ma fille. A demain donc, et jusque-là, comptez sur moi.

Au moment où Raphaël venait de sortir, Casimir entra, et s'approchant mystérieusement de son père :

—Je suis chargé, lui dit-il, d'une négociation auprès de vous, qui vous paraîtra peut-être étrange dans les circonstances actuelles, mais que je dois vous exposer sans retard, ainsi que je l'ai promis. En deux mots, mon père, car nous n'avons pas de tems à perdre en de vaines conversations, mon ami Stanislas vous fait demander, par mon entremise, la main de ma sœur.

—En vérité ! s'écria le comte, aussi embarrassé que surpris de la similitude de ces demandes.

—Mais oui ; mon père : et vous savez aussi bien que moi que Stanislas est un parti considérable par sa famille, sa fortune et ses qualités personnelles.

—Sans doute, reprit le comte, mais juge de mon embarras.

Raphaël, qui sort d'ici, vient de me tenir le même langage.

—En vérité ! fit à son tour le jeune homme.

—Il faut donc que nous fussions un choix : c'est pénible ! mais nous serons peut-être aidés par ta sœur, qui prononcera nécessairement en dernier ressort. En attendant, néanmoins, dis-moi franchement ce que tu en penses : et laissant de côté des affections plus intimes pour l'un ou pour l'autre de ces deux amis, n'examinant devant ta conscience que ce qui peut assurer le bonheur de notre chère Rosa, lequel, de Stanislas ou de Raphaël, aurait-ton suffrage ?

—J'avoue franchement, comme vous me le demandez, mon père, que malgré les brillantes qualités de Stanislas, je lui préférerais le noble et sérieux caractère de Raphaël.

—Tu aimes vraiment ta sœur, Casimir, s'écria le comte en embrassant son fils, et je pense exactement comme toi.

—Cependant, mon père, il faut tout vous dire, ajouta Casimir : en me constituant son ambassadeur et en me donnant mes instructions, Stanislas m'a fait entendre avec toute sorte de voiles et de circonlocutions qu'il avait quelque sujet, très-vague, sans doute, de se croire assez bien placé dans l'estime de ma sœur, et que, assez encouragé de ce côté, c'était surtout votre consentement et votre bienveillance qu'il vous priait de lui accorder.

—Ceci est plus grave, répondit le comte d'un air pensif. Nous verrons. Rosa du reste, ne me cachera pas ses véritables sentiments. Je vais me rendre chez elle. Pour toi, Casimir, tu m'attendras dans mon appartement, où tu coucheras cette nuit. Valentin et son fils, bien armés, garderont notre porte : tous nos gens sont avertis, et au premier signal, ils seront à nos côtés. J'ai dû prendre ces précautions, car sous une forme ou sous une autre, la trahison veille sur nous. Mais notre patriotisme à tous la déjouera. Attends-moi et sois prudent : nous connaissons assez les Russes pour supposer que ta tête est déjà mise à prix, et sans nul doute, à prix d'or.

Le comte traversa lentement le corridor à l'extrémité duquel se trouvait l'appartement de sa fille. Il réfléchissait sur ce qu'il venait d'apprendre et se demandait quelles objections sérieuses il aurait à faire si sa fille lui montrait en effet une préférence décisive pour Stanislas. Il avait depuis longtems remarqué les assiduités de ses deux jeunes amis auprès de Rosa, et depuis longtems il étudiait scrupuleusement les caractères des deux rivaux. Cet examen n'avait pas tourné à l'avantage de Stanislas, car malgré ses beaux dehors, le comte avait pu démêler chez lui une mobilité d'esprit, une vivaci-

té d'humeur et une légèreté de principes qui pouvaient, au gré des circonstances, compromettre gravement le repos de sa fille. Dans Raphaël, au contraire, il avait toujours trouvé, outre une élévation d'esprit bien supérieure, l'amour inflexible du devoir. C'était une de ces âmes doublement éprises du bien et du beau, et capable de toutes les luttes et de tous les sacrifices pour se maintenir dans cette noble voie. Oui, mais si Rosa n'était plus libre, que ferait-il ? irait-il résister aux vœux de son cœur et lui demander une dure obéissance à la froide raison d'un vieillard, Stanislas, après tout, n'était pas sans mérite malgré ses défauts, et ceux-ci ne s'effaceraient-ils pas au contact des années et surtout devant l'exemple de Rosa ? Peut-être ! et cependant le comte ne pouvait chasser un secret effroi de son esprit à la pensée de cette union. (A continuer.)

BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE,

MONTREAL, 14e. NOVEMBRE 1846.

AVIS PUBLIC est donné par les présentes, qu'en conformité à l'annonce insérée dans le *Canada Gazette* de ce jour (14 novembre), en tête de Liste No. 7 des réclamations de Miliciens du Bas-Canada, ce Bureau cessera, après le 30e. juin prochain, de s'occuper d'aucune réclamation, dont les audavits et autres papiers requis n'auront pas alors été produits; et que tout Script, déjà fait, qui n'aura pas été réclamé, sera alors annulé.

UNE insertion mensuelle de l'avis qui précède jusqu'au 30e. juin 1847, dans la *Minerve*, l'*Juror des Canadas*, les *Mélanges Religieux*, le *Canadien*, le *Journal de Québec*.

BANQUE D'ÉPARGNES DE LA CITE' ET DU DISTRICT.

AVIS est par les présentes donné que cette Institution paiera CINQ PAR CENT sur tous les Dépôts, qui seront faits le et après le premier Janvier courant.

Les DÉPÔTS sont reçus tous les jours de dix à trois heures et de six à huit heures dans les soirées des samedis et lundis (les fêtes exceptées). Les applications pour autres affaires requerrant l'attention du Bureau doivent être envoyées les Jedis ou Vendredis, vu que le Bureau des Directeurs se réunit régulièrement tous les samedis. Cependant, si les circonstances l'exigeaient, on pourrait s'occuper des demandes ou applications qui seraient faites, aucun autre jour dans la semaine. Le Président et le vice Président étant tous les jours présents au Bureau de la Banque.

JOHNS COLLINS,
Secrétaire et Trésorier.

Bureau de la Banque d'Épargnes de la
Cité et du District, No. 46 grande rue
St. Jacques, à côté de l'Ottawa Hotel.

AVIS.

L'ON a besoin à la LONGUE POINTE d'un INSTITUTEUR capable d'enseigner Anglais et le Français.

MM. les CURÉS qui auraient besoin d'un BON CHANTRE, et qui est aussi en état de tenir une ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE peuvent s'adresser à ce Bureau.

NOUVELLE IMPORTATION.

ON VIENT DE RECEVOIR à l'HOPITAL-GÉNÉRAL (Sœurs-Grises) de cette ville le bel assortiment d'Objets d'Eglise attendus et annoncés dans le cours du mois dernier
TOUS LES PATRONS SONT NOUVEAUX.
Chaque article est garanti et porte encore toute la fraîcheur des métiers.
Cette importation se compose de

CROIX DE CHASUBLES

EN DRAP D'OR avec brochures à RELIEFS en or, argent et couleurs

“ DAMAS Blanc, Cramois, etc. etc. brochés tout en or.

“ “ (couleurs assorties) “ en or et couleurs.

GARNITURES DE CHAPE ET BANDE DE DALMATIQUES

EN drap d'or (imitation) à dessins très riches et saillants.

“ Damas brochés en or et couleurs.

“ “ (assortis de couleurs) brochures riches, ordinaires et de bas prix

GARNITURES COMPLÈTES.

N. B. Les Croix, les Garnitures de Chapes et les Bandes de Dalmatiques ci-dessus sont toutes appareillées de dessins et offrent par là même une variété de garnitures complètes dont chacune est peu dispendieuse.

ETOILES ET VOILES DE BENEDICTION.

Les Etoiles sont assorties de couleurs, plusieurs à brochures riches.

Les Voiles portent tous de riches emblèmes au centre et aux extrémités.

ETOFFES A ORNEMENS.

Drap d'or à brochures très riches en or, argent et couleurs (dessins nouveaux.)

Moire d'or à reflets riches et brillants.

Drap d'argent à pluie d'argent.

Drap d'or (imitation) à brochures nouvelles.

Damas brochés, tout en or, et aussi en couleurs.

Les prix de tous ces objets sont extrêmement réduits, dans le but d'offrir aux MM. du Clergé tous les avantages du bon marché et de la bonne qualité et avec leur bienveillant concours et une vente rapide, de suivre de très près et toujours à bas prix toute la nouveauté (en ce genre) des fabriques de Paris et de Lyon.

Pour importations directs s'adresser à

J. C. ROBILLARD, No. 84, Cedar St.

New-York.

MANUEL DE LA TEMPERANCE.

PAR LE R. P. C. CHINQUY.

Approuvé par N. N. SS. les Evêques,

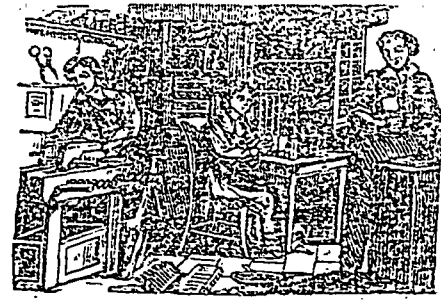
A VENDRE,

A L'ÉVÊCHÉ de Montréal, rue St. Denis; chez Jos. Roy, écrivain, rue St. Paul; chez le Dr. COTÉ, droguiste, encadrement des rues Notre-Dame et St. Denis; et chez tous les libraires de Montréal.

Prix: Trente sous le volume.—12s. la douzaine.

29 janvier 1847.

ATELIER DE RELIEUR



LES Soussignés, en remerciant le Clergé et le public en général de l'encouragement bienveillant qu'ils ont reçu depuis qu'ils ont ouvert leur ÉCHOPPE DE RELIEUR, prennent la liberté d'annoncer que, pour répondre au besoin général, ils se sont décidés à ouvrir, au premier Mai prochain, une LIBRAIRIE, Rue Notre-Dame, vis-à-vis le Séminaire, sous le nom de

LIBRAIRIE BOLESESTROVE.

Leur Établissement sera composé de tous les Livres en usage dans les Écoles Chrétiennes, Livres de Prières et généralement de tous les Livres de Religion et de Morale Chrétienne. Leur Échoppe de Reliure, comme par le passé, n'en cédera à aucune du Canada, sous le rapport de la bonté, de la beauté et de la variété. Ils s'attendent, par leur ponctualité et leur célérité à exécuter tout ce qu'on leur commandera en leur branche, que l'encouragement dont ils ont été l'objet jusqu'aujourd'hui, ne leur fera point défaut, et ils peuvent assurer le public que rien de leur part ne sera négligé pour répondre à l'attente générale, comme pour contenter ceux qui les patroneront.

CHAPPELÉAU & LAMOYNE.

Montréal, 29 Janvier 1847.

VOYAGE A LA TERRE-SAINTE.

PAR MESSIRE LÉON GINGRAS DU SÉMINAIRE DE QUÉBEC.

CET OUVRAGE, impatientement attendu du Public Canadien depuis plus d'un an, est prêt à être livré à l'impression, 2 vol. in-octavo, beau papier. Prix: 6s. le volume ou 12s. pour l'ouvrage.

Le Soussigné est seul nommé Agent pour Montréal. Des listes de souscription seront déposés chez MM. FABRE & CIE., chez MM. CHAPPELÉAU & LAMOYNE et à l'INSTITUT CANADIEN.

G. N. GOSSILIN,

AGENT.

17 janvier.—4f.

FRENIÈRE,

RUE BLEURY, No. 46.

Peintre et Vitrier,

Doreur à l'huile et sur le Verre,

Encadreur de Gravures, et ouvrages faits à l'Aiguille.

Vernisseur de Cartes Géographiques et poseur de Tapisserie.

2 octobre 1846.—6m.

AVIS AUX MM. DU CLERGÉ.

Le Soussigné informe les MM. du Clergé, qu'il vient de recevoir de Paris, un grand nombre d'articles pour ornemens d'Eglise, ce qui, joint à son fonds, en fait le meilleur assortiment en ce genre qu'on ait eu dans le pays. On trouvera chez lui une très grande variété de VINS FRANÇAIS tous d'un choix bien particulier. Le soussigné ayant profité d'une occasion très favorable pour se procurer ces effets à très bas prix, il pourra les vendre aux prix les réduits, ayant en vue d'épuiser son Stock au plutôt.

JOSEPH ROY.

BOIVIN, ORFEVRE,

Vis-à-vis le marché neuf, rue de la Basse-Ville,

PRIE les MM. du Clergé, ainsi que toutes les personnes qui ont des meubles à faire exécuter en argent, ou à faire réparer, qu'il se chargera de leurs demandes, et les fera remplir, suivant leurs ordres, en quelque genre que ce soit, en sorte qu'ils ne pourront rien désirer de plus achevé dans les pays étrangers.

Novembre 1846.—3m.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

Les MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

La poste pour passer les lignes des Etats-Unis coûte 8 centimes 8 deniers pour l'année

Prix des annonces.—Six lignes et au-dessous, 1re. insertion,	2s.	6d.
Chaque insertion subséquente,		7d.
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion,	3s.	4d.
Chaque insertion subséquente,		10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne,		4d.
Chaque insertion subséquente,		1d.

AGENS DES MÉLANGES RELIGIEUX.

M. E. R. FABRE, libraire. Montréal.
D. MARTINEAU, prêtre, vicaire. Québec.
F. PILOTE, prêtre, Directeur du Collège. Ste. Anne.
VAL. GUILLET. Trois-Rivières.

PROPRIÉTÉ DE JOS. M. BELLENGER, PRÊTRE, ÉDITEUR.
IMPRIMÉ PAR JOS. RIVET ET J. CHAPPELÉAU, IMPRIMEURS.